

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°19768 - 76ÈME ANNÉE

LES PAYS PAUVRES PRIVÉS DE 5 000 MILLIARDS D'EUROS D'AIDE À CAUSE DE L'INCAPACITÉ DES PAYS RICHES À HONORER LEURS ENGAGEMENTS DEPUIS 50 ANS

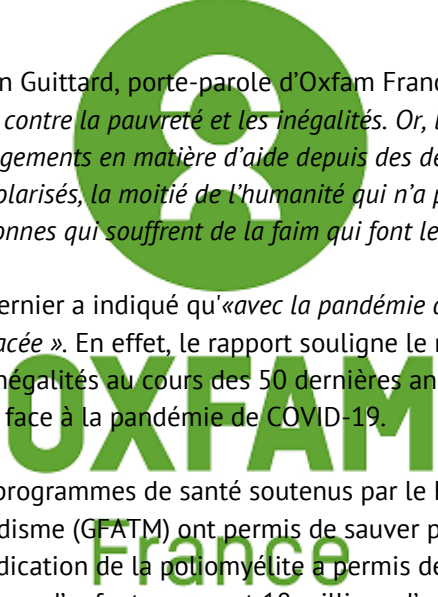
D'après un nouveau rapport d'Oxfam paru le 23 octobre, les pays pauvres ont été privés au cours des 50 dernières années de 5 000 milliards d'euros (soit 100 milliards d'euros par an), car la majorité des pays riches n'ont pas tenu sur leur « *promesse solennelle* » de consacrer 0,7% de leur revenu national à l'aide internationale. Dans le cas de la France, qui n'a jamais tenu son engagement des 0,7%, cela représente 200 milliards d'euros sur un demi-siècle.

Le rapport « *Un demi-siècle de promesses non tenues* », publié en amont du 50e anniversaire de la célèbre résolution des Nations Unies sur l'engagement des 0,7% qui aura lieu le samedi 24 octobre, sonne l'alerte : l'impact économique du COVID-19 accentuera les besoins en matière d'aide, mais réduira encore les budgets qui y sont affectés et sapera la capacité des pays pauvres à mobiliser des recettes à partir d'autres sources.

La pandémie pourrait plonger 200 à 500 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté, alors que seulement 28 % des 8,5 milliards d'euros demandés par les Nations Unies à titre de fonds humanitaire pour aider les pays pauvres à faire face à la crise ont été engagés à ce jour.



Les nations riches n'ont consacré en moyenne que 0,3% de leur revenu national brut à l'aide internationale en 2019 – 0,44% dans le cas de la France –, et cinq pays seulement (Luxembourg, Norvège, Suède, Danemark et Royaume-Uni) ont atteint ou dépassé l'objectif de 0,7%.



Robin Guittard, porte-parole d'Oxfam France, déclare que *« l'aide internationale est un outil essentiel dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Or, la plupart des pays riches, y compris la France, n'honorent pas leurs engagements en matière d'aide depuis des décennies, de manière systématique. Ce sont les 260 millions d'enfants déscolarisés, la moitié de l'humanité qui n'a pas accès aux services de santé essentiels et les 2 milliards de personnes qui souffrent de la faim qui font les frais de cette dette de 5 000 milliards d'euros. »*

Ce dernier a indiqué qu'*« avec la pandémie de coronavirus, l'aide internationale n'a jamais été aussi cruciale... et menacée »*. En effet, le rapport souligne le rôle fondamental joué par l'aide dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités au cours des 50 dernières années, notamment dans des domaines aujourd'hui essentiels pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Les programmes de santé soutenus par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) ont permis de sauver plus de 27 millions de vies depuis 2000. L'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite a permis de mobiliser des financements pour vacciner des centaines de millions d'enfants, sauvant 18 millions d'entre eux de la paralysie, selon les estimations, et éradiquant la maladie dans de nombreuses régions du globe.

34 millions d'enfants ont eu la chance d'accéder aux bancs de l'école grâce au plan d'aide convenu à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000, tandis que le Fonds de la société civile pour l'éducation soutient des coalitions nationales dans 60 pays pour plaider en faveur de politiques plus pertinentes et de davantage de ressources consacrées à l'éducation. En Zambie, la coalition a fait pression pour augmenter la part du budget national allouée à l'éducation à 20,2 % en 2014, une réussite historique.

L'aide internationale finance l'intégralité des programmes de protection sociale dans 7 pays d'Afrique subsaharienne. En Zambie, elle a permis de mobiliser les ressources requises pour augmenter le nombre de professionnel-le-s de santé de 12 000 à 17 000 entre 2005 et 2010.

Le rapport souligne également qu'une part importante de l'aide ne répond pas aux normes mondialement reconnues en matière d'efficacité. Par exemple, l'aide est souvent utilisée pour servir les intérêts nationaux ou commerciaux des pays donateurs. En 2016, les bailleurs ont orienté 51 % des contrats d'aide déclarés auprès de l'OCDE au profit de leurs propres entreprises nationales et seulement 7 % vers des prestataires opérant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

La fortune de l'homme le plus riche du monde (156 milliards d'euros en octobre 2020) est supérieure au cumul de tous les budgets d'aide internationale (130 milliards en 2019), tandis que les gouvernements consacrent à la subvention des combustibles fossiles un budget deux fois supérieur (270 milliards d'euros en 2019) à leurs dépenses d'aide.

Si les nations riches respectaient leurs engagements en matière d'aide, cela permettrait de se rapprocher grandement des 4 000 milliards d'euros nécessaires entre 2019 et 2030 pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies dans les 59 pays où les revenus sont les plus bas au monde.

« L'aide internationale n'est pas un acte de charité. Il s'agit d'un investissement pour un monde plus juste, plus prospère et plus sûr pour l'humanité tout entière. Dans un monde où un seul homme, Jeff Bezos, détient plus que les budgets cumulés de l'aide internationale, il ne fait aucun doute que les gouvernements peuvent et doivent redoubler d'efforts pour tenir leurs engagements en matière d'aide », conclut Robin Guittard.

CHUTE DU GOUVERNEMENT EN KANAKY

Les élus indépendantistes membres du gouvernement ont annoncé leur démission hier, marquant de manière institutionnelle la crise politique majeure que connaît actuellement le pays.



UN ACTE FORT

L'acte de démission réalisée hier par les élus indépendantistes issus de l'UNI et de la liste UC-FLNKS et Nationalistes mérite que l'on s'y attarde. En effet, la chute d'un exécutif local n'est jamais une chose anodine, et cela l'est encore moins lorsque l'on connaît le rôle, la nature et les prérogatives du gouvernement de Kanaky.

Il n'est en rien comparable à la Région par exemple, car depuis sa création à l'issue des Accords de Nouméa, il exécute les délibérations et lois du pays votées par le Congrès, le parlement du pays. Ces lois sont particulièrement importantes, car à l'exception de celles régaliennes (la nationalité, la justice, la défense et la monnaie), l'ensemble des compétences dépendent non pas de la France mais de Kanaky et cela permet ainsi une grande autonomie au pays.

De plus, le gouvernement par sa composition est transpartisan, car il représente l'ensemble des forces politiques membres du Congrès, et se retrouve donc garant de l'unité du pays. Le gouvernement qui vient de tomber était ainsi composé à la fois d'anti-indépendantistes comme d'indépendantistes.

CRISE DE L'USINE SUD

Cette démission des élus indépendantistes issus de l'UNI et de l'UC-FLNKS et Nationalistes est un symbole de l'importante crise que connaît actuellement le pays, représentée par les tensions qu'ont connu les habitants de Kanaky au cours des derniers mois.

Faisant partie des explications données par les élus démissionnaires, la question du nickel et plus particulièrement de l'Usine Sud et de sa reprise ont ainsi polarisé l'ensemble des débats.

Cette usine, située à Prony dans le Grand Sud de la Province Sud et dont dépendent 3000 travailleurs subit le départ de son gestionnaire, la multinationale Vale.

Depuis août dernier, le collectif « Usine du Sud = Usine du Pays » (USUP) se bat pour trouver une solution permettant aux travailleurs de garder leur emploi, de trouver une option respectueuse de l'environnement et une offre de reprise, qui, à l'image de ce qu'il s'est passé dans les années 90 pour l'Usine du Nord donnerait l'actionnariat majoritaire aux provinces et pourrait ainsi permettre un retour des terres, des outils de production et des capitaux vers le pays, combattant ainsi la logique coloniale que connaît Kanaky.

Ce collectif est composé du Sénat Coutumier (la coutume est une juridiction parallèle à celle dite de droit commun), des 8 conseils coutumiers, de l'Instance coutumière autochtone de négociation sur l'avenir de l'usine du sud (ICAN), des partis politiques (FLNKS dont sont issus l'ensemble des membres du gouvernement démissionnaires, MNSK, etc.) de l'USTKE ainsi que d'autres organisations et associations. Il y a ainsi depuis de nombreux mois à l'initiative du collectif une forte mobilisation pacifiste. Néanmoins, le mouvement étant notamment porté par des organisations Kanaks - qui sont en majorité indépendantistes - les loyalistes, c'est-à-dire les anti-indépendantistes ont appelé à la mobilisation contre ces derniers.

Cela a notamment entraîné de nombreux affrontements dirigés par le camp loyaliste au cours du mois de décembre où l'on a même pu les voir armés menaçant le collectif USUP. Des violences rarement vues dans en Kanaky depuis près de 40 ans et la fin des « *Évènements* ». Si les violences se sont heureusement apaisées depuis, les tensions restent vives sur la question du nickel et de l'Usine Sud. Pour tenter de les apaiser, le collectif USUP a sollicité l'Etat afin de les aider à mettre en place un plan transitoire pour l'Usine Sud, sollicitation restée pour l'instant sans réponse.

D'AUTRES RAISONS POUR LA RUPTURE

Cette question, toujours non résolue de l'Usine Sud est particulièrement symptomatique du contexte ayant amené les membres de l'UNI et de l'UC-FLNKS et Nationalistes à démissionner et à faire chuter par conséquent le gouvernement. D'autres questions citées par les groupes des élus démissionnaires se posent également pour le pays.

Ils se questionnent en effet sur son avenir, ce dernier étant actuellement dans l'impasse et l'immobilisme, ce qui a pour conséquence de nombreuses difficultés économiques et budgétaires, à la fois dues à des questions structurelles et aux conséquences économiques de la crise sanitaire mondiale. En effet, si le COVID n'a certes que peu touché la population grâce à la fermeture des frontières et la quatorzaine obligatoire à l'arrivée, il y a néanmoins des conséquences notamment dues à la limitation des échanges internationaux.

La question sociale est également soulevée, les inégalités restant par exemple particulièrement marquées entre les Européens (Caldoches et Zoreys) et les Kanaks du fait de la question coloniale.

LA QUESTION DE L'AVENIR INSTITUTIONNEL

Enfin, la dernière raison de cette crise qui agit également en corolaire de celles précédentes est l'avenir institutionnel du pays. Un processus d'autodétermination, prévu dans le cadre des Accords de Nouméa est en effet actuellement en cours.

Le 4 octobre dernier les citoyens de Kanaky ont ainsi pu se prononcer pour leur volonté ou non d'indépendance pour la 2e fois. Le non, majoritairement porté par les Européens s'est imposé à hauteur de 53.26% pour 46.74% en faveur du oui. Les Kanaks sont ressortis satisfaits du scrutin, le oui étant en effet en augmentation par rapport au 1er vote s'étant déroulé le 4 novembre 2018. Néanmoins, un dernier vote, qui pourra être demandé à partir du 4 avril doit toujours être organisé pour statuer définitivement sur l'évolution du statut du pays (indépendance, indépendance-association ou plus grande autonomie). Or les élus UNI et UC-FLNKS et Nationalistes constatent une absence de dialogue constructif avec l'Etat sur cette question, ce qui lorsque l'on prend en compte les tensions actuellement exacerbées rajoute encore des éléments à cette crise profonde que connaît le pays.

Mathieu Raffini

ÉDITO

LE CORONAVIRUS FAIT PEUR PENDANT QUE LA DENGUE TUE TOUJOURS EN SILENCE



Notre île connaît depuis maintenant plus de deux ans une épidémie de dengue. Loin de s'éteindre, la dengue est devenu endémique sur l'île. Sa propagation et l'impuissance des autorités sanitaire démontre de l'incurie de ceux ci. Depuis début 2021, il y a eu 153 cas signalés, neuf hospitalisations et onze passages aux urgences.

Le virus de la dengue (DENV) est un virus à ARN monocaténaire de polarité positive (groupe IV de la classification Baltimore) appartenant au genre Flavivirus². Chez l'homme, il provoque une maladie tropicale, la dengue, généralement bénigne avec des symptômes évoquant un syndrome grippal avec douleurs articulaires, mais pouvant se compliquer en fièvre hémorragique et choc septique, forme dite dengue sévère susceptible d'entraîner la mort.

Endémique dans les pays tropicaux et subtropicaux, la dengue tend à diffuser mondialement vers des régions tempérées. Selon l'OMS, en 2018, 3,9 milliards de personnes dans 138 pays sont exposées au risque d'infection de dengue. Chaque année il y aurait environ 390 millions d'infections dans le monde, dont 96 millions de malades, un demi-million d'hospitalisés (dengue sévère), et 20 000 morts dont une très forte proportion d'enfants.

L'Organisation Mondiale de la Santé préconise depuis 2018 de mener une politique de grande ampleur pour résorber l'épidémie. Mais il semble depuis le temps que ce ne sont pas les acteurs qui sont incompetents mais que c'est le système qui ne permet plus de protéger la population. Pourtant la dengue à la différence du coronavirus a un vecteur connu dont on connaît le cycle biologique : le moustique.

La lutte anti-vectorielle doit être une politique de grande ampleur et pas seulement une politique de coup. Les services agissent pour traiter les quartier à chaque découverte de cas. Ce mode opératoire est inefficent. Il faut lutter au quotidien, avoir des médiateurs dans les quartiers, des équipes de terrain pour nettoyer cours, ravine et terrain vague. On ne peut plus se défaire sur les mairies ou attendre des emplois aidés.

Il est plus que temps de changer de logiciel et de mettre en œuvre ce grand service de l'environnement qui est seul à pouvoir protéger la population et créer de l'emploi durable et qualifié pour nos compatriotes.

"Gouverner c'est prévoir. Ne rien prévoir, ce n'est pas gouverner mais courir à sa perte", Émile de Girardin

David Gauvin

» Di sak na pou di

IL ÉTAIT UNE FOIS LE PÈRE LAULANIÉ, IL ÉTAIT UNE FOIS LE SRI

Il était une fois père Laulanié, prêtre et ingénieur agronome et de ses compagnons malgaches venu à Madagascar pour développer la méthode SRA(système de riziculture améliorée). Cette méthode consistait à repiquer les plants e riz dès leur trentième jour après la sortie de terre. Avec cette nouvelle méthode au début des années 1960 la productivité atteinte est de 2,5 tonnes à l'hectare-une bonne productivité pour l'époque mais une découverte ou invention va permettre de booster la productivité des rizières.



UNE DÉCOUVERTE DUE EN BONNE PARTIE AU HASARD.

L'année de la découverte , les pluies étaient en retard et le père inquiet de risquer de voir ses semis succomber avant le trentième jour, d'accord avec ses compagnons, a décidé qu'on allait repiquer le riz au quinzième jour des semailles, espérant voir la pluie arriver au (ou un peu avant) le trentième jour et relancer la croissance des plants repiqués. Pure folie selon les je-sais-tout de l'endroit. Mais les résultats obtenus sont inattendus 20 à 30 épis par plant au lieu des 10 obtenus habituellement, donc un rendement qui avait plus que doublé. Hasard a-t-on pensé mais les compagnons ont continué l'expérience repiquant au bout de 12, 10 ou même 8 jours .Il n'y avait pas de hasard mais une vraie découverte. C'est bien avant le trentième jour qu'il faut repiquer.

LES AMÉLIORATIONS S'ENCHAÎNENT L'UNE APRÈS L'AUTRE.

Le choix des graines : on trempe la semence dans l'eau tiède et l'on enlève les graines qui remontent à la surface comme impropre à être semées. On enveloppe les graines dans un torchon mouillé à plusieurs reprises que l'on met au soleil pendant deux jours pour créer un environnement tiède et humide pour commencer la germination des graines.

Au troisième jour les graines sont semées dans une pépinière à la marge du champ. On recouvre les graines de terre et de sable fin pour éviter que les oiseaux viennent les picorer. La pépinière est également paillée pour protéger les graines contre es pluies violentes. Au bout de quatre jours les plantes sortent de terre. Quatre jours encore les plants à deux feuilles sont bonnes pour le repiquage en terre pâteuse..



Jésuite et ingénieur agronome, Henri De Laulanié est né le 22 février 1920 dans le Poitou, en France.

Arrivé à Madagascar en 1961, il y est mort à l'âge de 75 ans le 23 juin 1995, au volant de sa 2CV, sur le parking du Collège Saint Michel Amparibe.

Son corps repose à Ambohipo, au cimetière des séminaristes.

Source : <http://www.tefysaina.org>

Puis vient le repiquage dans le champ en lignes à raison d'un plant par trente-cinq centimètres et un espace entre les lignes permettant le passage de la houe : la houe permet de désherber, et une préparation de graines d'avocat permet de lutter contre les méfaits des rats.

Autre résultat la quantité de graines semées : 750 grammes pour 400 m² au lieu de deux kilos traditionnellement. 4,5 kilogrammes de riz pour 4 m². Le rendement est désormais compris entre 12 et 20 tonnes à l'ha suivant que l'on assure une ou deux rotations.

CHANGEMENT DE MENTALITÉ NÉCESSAIRE

Ce sont ci-dessus les résultats acquis si l'on applique les méthodes imaginées par le père Laulanié et ses collaborateurs. A défaut si l'on persiste à appliquer la méthode traditionnelle on se contentera de 2,5 tonnes ha.

Après le décès du père l'association Tefy Saïna et Cornell university ont installé des écoles dans toutes les régions afin de populariser la méthode SRI mais disons-le tout de suite cette méthode n'est pas restée enfermée au e dans de frontières de la grande île. Elle s'est exportée en Afrique de l'ouest, au Vietnam, à Cuba sans que cela ne coûte aux hébergeurs qui ont vu leurs rendements en riz multiplier par presque dix. Notons que pour les malgaches cette méthode est propriété de l'humanité, aucun brevet n'a été vendu et les moniteurs malgaches sont allés de par le monde pour populariser leur invention.

UN MOT DE PHILOSOPHIE...

Le riz est une plante qui doit être respectée et entretenue comme un être vivant ; La plante ne doit pas être forcée ni contrainte mais mise en situation de donner son maximum. Pas d'engrais, pas d'insecticides chimiques pas de désherbants, mais des insecticides naturels, du compost et le respect pour les plantations.

Messieurs Mesdames, la société, mes amis cette histoire mérite d'être rapportée car elle relate une démarche humaniste inventive de l'humanité. Le père Henri Laulanié n'est plus et nombre de ses premiers collaborateurs sont passés d'un monde à l'autre, mais les résultats acquis à Madagascar et étendus au monde extérieur auront à mon avis le mérite de combattre la faim dans le monde. Souhaitons qu'appliquée à La Réunion elle nous permette de gagner en partie la bataille de l'autonomie alimentaire en ce qui concerne notre nourriture de base.

Georges Gauvin



ETE RÉSPONSAB DE NOU ? MI OI SA LÉ BIEN MWIN !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan létèrnité, si mi konpran azot bien, talèr demoun i sava armanz patate avèk la po-la. Pou kossa mi di sa ? Pars opliss i sava, opliss lorguèye i pran dsi in pé é zot i fini par dir ni pé z'ète indépandan dsi la késtyonn manzé. La nou lé pa kontan nou la : magazin lé plin, avèk tout sort de shoz, larzan i sort La franss épi i tonm dirèk dann nout porte-moné. Sa lé pa bon sa pou in pé :zot i kalkil an triman domin zot va ranpli zot boujaron bien konm k'i fo. Alé ! Fyé touzour, mé konte pa dsi, lo tan domin v'arivé, mé li va arsanm drolman lo tan iyèr si i kontinyé konmsa. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou réponss :

Mon vyé matante k'i koz toultan la boush rouvèr, sak ou l'aprè di néna arienk ou mèm pou tienbo kayé èk sa pars d'aprè ou-la, na pounn moun souvan dé foi lo vant lé vide sansa kaziman. Lé vré toulmoun i gingn larzan, kissoi bonpé kissoi trépé, mé sak i gingn bonpé ni anparl pa, mé sak i gingn ti pé :bann pov, ébin sa i fo anparlé. Sak la fin di moi i tonm avan lo kinz sa i fo anparlé. Sak lé blijé alé domann siouplé bann zassosyasion sète-la i fo anparlé. Arzout èk sa kantité fanm, zanfan, vyé moun, souvan dé foi lé impossib azot zoinn lé dé boute par l'milyé. Poitan kan i rogard zot kart d'identité i oi lé marké franssé dossi, mé lo droi oussa i lé ? Déyèr la kart, mé sète-la i kont pa. Alor plito ké fé bate out lang konmsa, si wi désidé prann in kou out responsabilité. Si toulmoun i désidé prann in pé zot responsabilité. Eté responsab de nou mèm, mi oi sa lé bien mwin. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

Témoignages
JOURNAL FONDÉ LE 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433

» Di sak na pou di

JUSQU'OU LA PRÉCARITE PEUT PARFOIS CONDUIRE



Les actes de violence peu ordinaires survenus successivement dans le courant du mois écoulé, à Saint-André, au cabinet médical de Jean Marie Virapoullé et à la Mairie, interpellent et méritent qu'on y revienne. Rappel des faits :

Le mardi 26 janvier, Jean Marie Virapoullé, médecin et par ailleurs personnalité politique, est agressé à son cabinet médical dans l'exercice de ses fonctions. Il se retrouve à l'hôpital, et avec un bras cassé. Deux jours plus tard, dans l'après-midi du jeudi 28 janvier, un individu violent se rend en mairie et saccage totalement le cabinet du Maire, après avoir la veille semé la pagaille au CCAS.

Dans les deux cas, les individus en question, considérés dans un premier temps comme étant des personnes déséquilibrées, seront finalement – après expertise médicale – jugés ultérieurement pour violence. Et selon les informations parues dans la presse – mais surtout, « *alé pa di partou* » -- il semblerait que dans les deux cas, les auteurs des faits étaient venus réclamer du travail !!

Bien entendu, quel que soit le motif invoqué, cela n'excuse en rien ce déchainement de violence, mais cela doit conduire nos politiques, en général, à s'interroger sérieusement - mais pas seulement - sur ce phénomène inquiétant qui ronge de plus en plus notre société, notre population et appelé « *précarité, pauvreté et exclusion* » et les effets qui peuvent parfois en découler. Une population qui - de ce fait - n'a pas d'autres choix souvent de s'accrocher désespérément aux promesses électorales qui lui ont été faites. Jusqu'au jour où ça fait boum !! Et naturellement, en ligne de mire, les élus de proximité, autrement dit les élus locaux.

A l'attention de nos politiques, cette citation qui dit : « *Le mal ce n'est pas de ne pas tenir ses promesses, mais surtout d'avoir fait des promesses impossibles à tenir* ». Alors le meilleur moyen de les tenir, c'est de n'en point faire.

Par ailleurs, croire que la sécurité des élus passe par « *in také d'si baro la Méri* » serait une grave erreur, au risque de voir se produire l'effet inverse de celui espéré. La solution est ailleurs.

Paul Dennemont